



Pour la prévention et l'étude  
de la contamination

L'ASPEC RÉPOND AUX PRINCIPALES INTERROGATIONS ET LÈVE LES INQUIÉTUDES

# QUID DES SALLES PROPRES ?



**Stéphane Ortu**, délégué  
général de l'ASPEC

Organisme d'utilité publique, l'Association pour la Prévention et l'Étude de la Contamination (ASPEC) fait référence pour toutes les problématiques ayant trait à la normalisation des technologies dans les zones à environnement maîtrisé. Elle a, à ce titre, été particulièrement active tout au long de la crise sanitaire, pour faire bénéficier les établissements de santé de son expertise et guider la reprise d'activité des salles propres. Les explications de Stéphane Ortu et Christophe Lestrez, respectivement délégué général et responsable formation de l'ASPEC.

**Par Joëlle Hayek**



**Christophe Lestrez**,  
responsable formation de  
l'ASPEC

**Les professionnels hospitaliers ont été nombreux à solliciter l'expertise de l'ASPEC durant la crise sanitaire. Quelles étaient leurs principales préoccupations ?**

**Stéphane Ortu :** Les équipes de l'ASPEC sont en effet restées mobilisées pour répondre aux nombreuses interrogations soulevées par l'épidémie du coronavirus. Les professionnels chargés du maintien en conditions opérationnelles des salles propres s'interrogeaient par exemple sur les modalités d'utilisation des produits de désinfection : quel est leur niveau d'efficacité pour lutter contre la propagation du SARS-CoV-2, à quel moment faut-il y avoir recours, est-il nécessaire de désinfecter l'intérieur des gaines de ventilation et les centrales de traitement d'air ? Nous avons également reçu de nombreuses questions sur les protocoles d'habillage, essentiellement de la part des services techniques qui ont moins l'habitude des équipements de

protection individuelle – par exemple, faut-il porter un masque pour changer un filtre à air ?

**La violence de l'épidémie a, en outre, vu de nombreux établissements modifier leurs installations dans l'urgence.**

**Christophe Lestrez :** Des zones initialement en surpression ont été mises en dépression ou en dépression, et vice-versa. Ce qui est très problématique puisque le retour à la situation initiale est alors compliqué : les installations devront en effet être requalifiées avant la reprise d'une activité « normale ». Il faut donc éviter de modifier l'existant, et l'ASPEC a régulièrement diffusé des consignes en ce sens. Pour préserver leurs salles propres, certains établissements ont en outre bouché les grilles ou les filtres de ventilation, ce qui peut non seulement les détériorer, mais aussi modifier les réglages et donc le niveau de qualité d'air. Là aussi, ●●●

**“MÊME DES PROFESSIONNELS QUI MAÎTRISENT HABITUELLEMENT BIEN LES PROBLÉMATIQUES RELATIVES AU TRAITEMENT DE L'AIR ONT EU DES DIFFICULTÉS À EFFECTUER LES BONS CHOIX FACE À UNE SITUATION INÉDITE”**

●●● L'ASPEC a rapidement tiré la sonnette d'alarme.

**Vous avez également été interrogés sur la mise en arrêt potentielle des centrales de traitement d'air. Que préconisez-vous ici ?**

**Christophe Lestrez :** La déprogrammation des interventions chirurgicales non urgentes s'est en effet traduite par une baisse sensible de l'activité des salles propres, amenant plusieurs établissements à s'interroger sur les suites à y donner. Le meilleur choix reste de maintenir les installations en l'état pour justement éviter de devoir les requalifier. Si cela n'est pas possible, une mise en régime réduit est préférable à un arrêt complet du traitement d'air. Réduire le débit d'une centrale impose certes d'être vigilant lors du retour au régime « nominal », mais sa remise en route après un arrêt total nécessite une requalification et une mise à blanc où une désinfection des surfaces par voie aérienne (DSVA) peut se révéler utile.

**Stéphane Ortu :** Pour résumer, même des professionnels qui maîtrisent habituellement bien les problématiques relatives au traitement de l'air ont eu des difficultés à effectuer les bons choix face à une situation inédite. L'ASPEC a donc publié, le 15 mai dernier, une notice sur la reprise d'activités des salles propres, hors celles ayant accueilli des patients Covid – le document propose toutefois quelques pistes de réflexion pour ce cas précis. En tout état de cause, cette première version, qui ne peut être exhaustive puisque les recherches se poursuivent sur le virus SARS-CoV-2, vise à la fois les mesures techniques, organisationnelles, et de prévention individuelle et collective pour un risque d'exposition faible ou moyen. Deux cas de figure sont évoqués, en écho aux

remontées terrain : les salles propres dont les performances n'ont pas été dégradées durant le confinement, et celles dont les performances n'ont pas été maintenues (perte de la classe de propreté particulière de l'air, du sens des pressions, etc.).

**Ce document, disponible pour les adhérents de l'ASPEC, est complété d'une FAQ. Pouvez-vous en parler ?**

**Christophe Lestrez :** Intitulée « SARS-CoV-2 et Salles propres », cette première FAQ – également publiée le 15 mai – aborde les quatre grandes familles de questions recensées sur le terrain : ventilation et filtration, retour aux conditions nominales, nettoyage et désinfection, moyens de protection vestimentaire. Il s'agit donc d'un support visant à guider nos adhérents et à leur communiquer les bonnes pratiques à mettre en œuvre dans le contexte actuel. Ce document a d'ailleurs vocation à être enrichi au cours des prochaines semaines, et plus particulièrement à l'issue du Symposium Vidéo du 11 juin 2020, consacré aux points de vigilance pour une reprise d'activités en salles propres. Ce format, que l'ASPEC teste pour la première fois, fait pleinement écho à notre positionnement comme association d'utilité publique. Il s'articule d'ailleurs autour de sept thématiques techniques issues des attentes du terrain.

**Vous préparez, en parallèle, vos deux prochains rendez-vous majeurs, Contamin@Marseille et ContaminExpo/ContaminExpert. Quelles annonces pouvez-vous faire ?**  
**Stéphane Ortu :** La toute première édition



de Contamin@Marseille, le rendez-vous des salles propres, devait en effet se tenir au Palais du Pharo les 8 et 9 avril 2020. Confinement oblige, l'événement a été reporté aux 12 et 13 octobre et proposera, outre les sessions techniques initialement prévues, des thématiques supplémentaires liées aux enjeux du Covid-19. Nous menons d'ailleurs une enquête pour mieux les identifier, mais aussi pour nourrir la prochaine édition de ContaminExpert, qui se tiendra pour sa part à Paris les 30-31 mars et le 1<sup>er</sup> avril 2021. Nous aurons pu, d'ici là, prendre suffisamment de recul par rapport à tout ce qu'il s'est passé pour mieux corréler la théorie à la pratique, avec une attention forte portée aux retours d'expérience. Il y aura en effet certainement un avant et un après Covid-19 sur la manière d'aborder la prévention des contaminations croisées à l'hôpital, mais peu d'organismes sont en mesure de porter un discours technique sur lequel appuyer cette remise en question... L'ASPEC se démarque ici clairement. ●